

Suivre les archives dans le sens du « grain ». Entretien avec Ann Laura Stoler

Par Béatrice Fraenkel, Bertrand Müller et Yann Potin

Ann Laura Stoler, Béatrice Fraenkel, Bertrand Müller et Yann Potin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/elh/495>

DOI : 10.4000/elh.495

ISSN : 2492-7457

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 10 octobre 2014

Pagination : 169-174

ISBN : 978-2-271-08208-4

ISSN : 1967-7499

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Ann Laura Stoler, Béatrice Fraenkel, Bertrand Müller et Yann Potin, « Suivre les archives dans le sens du « grain ». Entretien avec Ann Laura Stoler », *Écrire l'histoire* [En ligne], 13-14 | 2014, mis en ligne le 10 octobre 2017, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/elh/495> ; DOI : 10.4000/elh.495

Suivre les archives dans le sens du « grain »

Entretien avec Ann Laura Stoler

*Historienne et anthropologue, Ann Laura Stoler est professeure à la New School for Social Research de New York. Ses travaux ont conquis ces dernières années une place majeure au sein des études coloniales et postcoloniales. Elle a travaillé en premier lieu sur le monde indonésien, les sociétés coloniales et l'économie de plantations à Sumatra à la fin du XIX^e siècle. Dans un essai de synthèse paru en 2002, *Carnal knowledge and imperial power*, traduit en français sous le beau titre *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial (La Découverte, 2013)*, Ann Laura Stoler, en pensant avec et contre le cadre conceptuel posé par Michel Foucault, s'attache à faire réapparaître l'obsession « raciale » des discours et des politiques coloniales, dont l'objet est notamment de défendre la « blancheur » face au métissage. Avec son essai *Along the Archival Grain. Epistemic anxieties and colonial common sense (Princeton Press, 2009)*, dont une traduction paraîtra en 2015 chez Armand Colin sous le titre *Au cœur de l'archive coloniale*, Ann Laura Stoler développe une réflexion fondamentale sur le sens et le non-sens des archives coloniales par une analyse de l'accumulation même de l'information administrative. La poétique du « grain » des archives offre ainsi une vaste prise de réflexion sur les usages et les mésusages historiographiques que l'on peut faire des archives. Cet entretien a été réalisé à Paris, aux Archives nationales, le 14 décembre 2011.*



Tessa Hirschfeld-Stoler

Pour commencer, pourriez-vous dire quelques mots sur la façon dont vous avez conçu cet ouvrage, la manière dont il s'inscrit dans votre travail ?

Son point de départ remonte à mon séjour à Sumatra, à la fin des années 1970. Quelques années plus tard, alors que je me trouvais à Leyde pour rechercher des photographies de l'époque coloniale, je suis tombée vraiment par hasard – souvent on dit « par hasard », mais vraiment, cette fois, c'était par hasard – sur un document qui m'a étonnée. C'était une lettre de trente pages, non classée, d'un homme que je n'avais jamais rencontré dans les archives coloniales, sur lesquelles pourtant je travaillais depuis longtemps, un petit administrateur. Cette lettre dénonçait à un ami intime la barbarie non des Javanais, mais des Européens, des Blancs. À partir de là, j'ai cherché durant des années à suivre le fil de cette lettre qui n'avait jamais été répertoriée dans les archives. Il y avait en fait beaucoup de dossiers sur cet homme qui avait démissionné parce qu'il avait dit quelque chose qu'il ne fallait pas dire, mais ce qu'il avait dit au juste n'était jamais précisé, alors que les archives coloniales avaient coutume de noter tous les tenants et aboutissants d'une affaire dès lors que celle-ci était enregistrée. Du coup, j'ai compris que si les choses consignées dans les dossiers sont importantes, tout ce qui a été laissé de côté, dans les marges de ces dossiers, l'est tout autant.

Ce document que vous trouvez par hasard, et qu'aucun fil ne relie d'abord à son auteur ni aux informations que transmettent, parfois de manière répétitive, les archives, vous le prenez d'emblée au sérieux. Pourquoi ?

Parce que presque personne à l'époque coloniale n'osait dire que les Blancs étaient des barbares. Dans sa lettre, ce petit administrateur décrivait quelque chose qui pour moi était exactement ce que je pensais de la situation à Sumatra. J'y ai reconnu la situation coloniale telle que je l'avais vue de mes propres yeux quand j'avais travaillé, plusieurs années auparavant, en Palestine. Parce que c'est à partir de l'histoire du présent que je travaille, ce qui ne veut pas dire que tout s'est passé exactement comme aujourd'hui, ni qu'il n'y aurait qu'à suivre le fil qui relierait notre présent au passé. C'est au contraire une histoire qui s'est arrêtée, dans tous les sens du terme ; une histoire suspendue, déplacée, décousue du présent.

J'ai finalement pu retrouver l'auteur de la lettre, en remontant un fil jusqu'à lui parce qu'il était fonctionnaire. Il a été déplacé, puis a démissionné avec les honneurs – autre manière pour une histoire d'être suspendue. Cette démission entourée d'honneurs m'intriguait, je continuais, tout en menant d'autres travaux, à m'intéresser à ce petit administrateur manifestement protégé par le pouvoir, sans trouver grand-chose... jusqu'à ce qu'un jour, alors que je travaillais dans les archives, on me conseille de monter au département de généalogie, où je suis tombée sur son petit-fils, qui avait fondé ce département.

Ainsi donc, dans les interstices des archives, des dispositifs se construisent, ou se relèvent. Et, à l'inverse, se construit paradoxalement dans les archives une histoire empêchée par les archives !

Exactement ! Je travaille dans les interstices des archives, sur des citoyens de seconde zone qui sont dans les

interstices de l'histoire, dans des plis où celle-ci se tient en suspens. Petit à petit, je renoue les fils qui ont été coupés, je les connecte entre eux. C'est cela, pour moi, la politique des archives : relier les fils de ces histoires à l'histoire du pouvoir, et expliquer pourquoi ils ont été coupés.

Mais reconnecter ne suffit pas. Il faut aussi le faire savoir, l'exposer, le faire comprendre, par tout un travail de construction du livre, très remarquable par son écriture même. Peut-être pourriez-vous revenir précisément sur la façon dont vous l'avez construit? Par exemple, ce qui est frappant, c'est que vous n'avez pas mis l'histoire la plus captivante, celle de meurtre, au début, mais à la fin, dans les deux derniers chapitres. Et vous nous amenez à cette histoire en nous faisant passer par beaucoup d'autres choses, alors que vous auriez pu lui consacrer tout le livre...

C'est trop facile de séduire les lecteurs avec une histoire comme ça. Et puis, après toutes ces années, j'en avais assez des archivistes, mais surtout des historiens qui ne montrent jamais comment ils ont travaillé et qui ont l'air de dire : *c'est à moi ce bijou, à moi ce document...* ; ce sont « mes » archives ; regardez ce que j'ai découvert, je suis tellement doué, et j'ai tant bossé pour ça ! Moi, ce qui m'importe, c'est de montrer le système des archives, avec ses cloisons, ses routes, ses chemins de traverse aussi. C'est pour cela que tu ne peux pas dire : « Bon, maintenant, Stoler, elle m'a dit qu'il faut travailler sur la sexualité et la gouvernance ; je vais chercher la sexualité dans les archives, et je vais faire mon bouquin sur la prostitution. » C'est trop facile ! C'est trop facile, parce que, si tu fais cela, tu ne vois pas la

politique, la rationalité politique du système des archives et de la gouvernance coloniale.

Ce qui pourrait nous amener à aborder la question de la violence même des archives. Comment la repérez-vous ?

La violence commence là, au cœur même des archives, dans ces outils bureaucratiques dont disposent les administrateurs pour ne pas penser. Elle est dans cette façon de décrire les gens et en même temps de ne pas les décrire.

Oui, mais dans quelle mesure les archives expriment-elles une violence spécifique ?

Pour moi, la violence est liée aux classements, aux catégories qui excluent. C'est aussi lié aux décisions de déjà dire que quelqu'un est comme ça ; en somme, c'est aussi dessiner le prisme des « façons » de dire, comme de sous-entendre. C'est ce que signale une phrase banale dans les rapports administratifs coloniaux comme : « On n'a pas d'autres moyens de traiter cette personne que comme cela ». Par leur accumulation, par leur filiation matérielle, qui induit que chaque rapport est à la fois la suite et la répétition légèrement décalée du précédent, les archives, dans leur constitution même en tant que série ou « fonds », construisent des catégories qui, au total, donnent ou donnaient aux administrateurs les moyens de ne pas avoir besoin de trop penser. La violence la plus silencieuse des archives repose sur ce paradoxe : elles ne servent pas à renseigner dans le sens du détail. En revanche, comme le sable qui s'accumule peu à peu, tous ces rapports officiels forgent des outils, des expressions, un langage, et pour finir des catégories incorporées, faciles à utiliser, à reporter

et à « rapporter », dans le temps comme dans l'espace de la domination coloniale.

En somme, l'enjeu consiste, ainsi que vous l'évoquez en page 44, à faire passer les archives du statut de « source » à celui de « sujet ».

En effet, cette phrase résume en quelque sorte le livre. Les archives agissent sur les consciences ou les savoirs avant même les actions: ainsi en est-il de la classification des personnes et de leur identification à des « races » ou simplement à des types de population. Ces catégories issues de l'accumulation archivistique permettent de ne pas voir, ou d'assimiler, par omission, une place et un nom à des ensembles de populations. On savait, sans les voir, ce qu'était un « Javanais », un « Blanc », ou encore un « Indo » (métis), alors précisément que ces catégories ne peuvent être construites que par une assignation administrative. L'administrateur savait déjà comment remplir les cases d'une histoire dont la trame était préparée par des fils que les archives pré-écrivent. C'est en ce sens que les archives expriment une violence. Sourde.

En somme, le plus violent dans les archives n'est pas forcément ce qu'on peut y lire directement comme violence explicite ?

En ce sens, la violence des archives est celle des interdictions et des règlements considérés comme « nécessaires » pour déterminer le classement des personnes. C'est ici la justification d'une partie du sous-titre du livre, autour de la question du « sens commun colonial ». Les archives le dévoilent, mais aussi permettent d'observer plus finement les manières ou les occasions où ce sens commun dysfonc-

tionne, où il se contredit lui-même: c'est exactement à ce moment précis que l'on peut voir autrement les choses. Et faire surgir d'autres événements, au sens où Foucault les définit comme rupture avec des évidences.

Cette violence, à l'inverse, n'est donc pas pour autant à saisir ou à retranscrire « entre les lignes ». Elle n'est pas le revers de la réalité. Elle ressort de la possibilité même de saisir ce que vous appelez le *grain* des archives, et qui est précisément la tentative pour exprimer et mettre en image cette construction invisible.

Le « grain » est ici autant ce qui s'accumule, à l'infini, ce qui « coule », et en même temps quelque chose qui bloque, sur lequel on accroche. C'est le grain de sable dans le rouage.

Et par ailleurs, en français, le « grain » désigne aussi l'impression plus ou moins objective du degré de rugosité du papier – la mesure de sa texture.

Oui, en fait, le grain, comme la « texture » des phrases et, plus généralement, la texture des documents, a été le sens principal pour moi, lorsque j'invoquais ce « grain » des archives.

On peut supposer qu'une grande partie de l'effort de construction du système des archives consiste finalement à effacer le fait qu'il est une construction. En somme, la question serait celle de la naturalisation des archives, c'est-à-dire de leur capacité à faire oublier qu'elles sont une construction.

Oui, mais à condition de ne pas voir dans cette naturalisation un acte de volonté, ou plutôt une intentionnalité coloniale spécifique. La naturalisation

des catégories par la transmission et l'accumulation des archives s'établit par défaut. Si on dit que le système administratif (à travers les archives) a été construit *pour* occulter la réalité, on simplifie. Le système est toujours déjà là, dans la façon par exemple de muter les administrateurs tous les trois ans pour qu'ils ne s'acclimatent pas trop aux situations locales, au point même de trop bien les connaître, alors même qu'on leur demande dans le même temps de comprendre ces situations, en utilisant les seules catégories construites par les rapports administratifs archivés. C'est à partir de ce type de détails qu'on peut comprendre pourquoi il était impossible aux administrateurs de comprendre vraiment ce qui les entourait et de faire autre chose que reprendre ces recettes toutes faites que sont les catégories construites par le sens commun, les catégories raciales en particulier, qui permettent de penser sans penser, de décrire sans décrire...

En fait, à vous écouter, on pourrait faire l'hypothèse que c'est aussi précisément dans l'ambiguïté même de la construction et la difficulté de la construction du pouvoir que se fait précisément le pouvoir. Cela le rend faible, mais en même temps, cela le rend extraordinairement fort, comme une toile d'araignée: quelque chose de très fragile et solide en même temps.

Exactement. Et à partir de cette ambiguïté, on a produit encore plus de papiers, plus de documents, plus de mesures réglementaires et, au-delà, de plus en plus de choses à surveiller, de domaines à dominer.

Cela suppose de lire le document d'archives en ayant cela à l'esprit, c'est-à-

dire l'idée qu'il y a une tension entre la catégorie qui est proposée dans le document et la manière dont les fonctionnaires coloniaux essaient de correspondre à la grille d'analyse. Et cela ne marche pas toujours.

Oui, ce qui est frappant, c'est le fait que les fonctionnaires coloniaux utilisent très souvent, dans leur travail invisible de catégorisation, l'expression «*so-called*», «soi-disant». Pourquoi leur faut-il si souvent assortir leurs catégories de cette forme de mise à distance? Et pourquoi, au milieu de tel document, a-t-on surchargé le mot «métis», «*Mestizo*», par «*Indische kinderen*»? Qu'est-ce qui fait qu'à ce moment-là le rédacteur hésite, qu'il semble ne plus connaître vraiment le vocabulaire attendu par le gouverneur général et le ministère de la colonie? Pour moi, ces moments d'hésitations sont des événements archivistiques, des événements qui font voir l'insuffisance des classements dictés par le sens commun et leurs implications politiques.

Mais, pour reprendre une expression qui a surgi en France à la fin des années 1980 dans l'historiographie française, autour de Jacques Revel notamment, il y a aussi là une question de *jeu d'échelles* du regard porté sur les archives; il y a ainsi comme un va-et-vient entre un phénomène massif – l'inconscient catégoriel administratif qui distribue et qui gouverne les esprits et les corps – et, par ailleurs, le surgissement de phénomènes ténus, à l'instar de cet infime événement textuel mais omniprésent, la mention «*so-called*». L'image du *grain* fonctionne d'autant mieux qu'elle évoque autant le grain de blé, que l'on stocke et qui permet de nourrir et

de faire tenir la société, et le grain de sable, qui peut bloquer la machine.

Exactement! Car le système n'est jamais figé. Et c'est aussi le sens de l'image sous-jacente de l'empire de sable que forment les archives coloniales. C'est pourquoi le « discours » colonial n'existe pas. On a emprunté à Foucault, pour étudier le colonialisme, le mot même de « discours », à contre-sens de la définition que celui-ci en donne dans *L'Archéologie du savoir*: les études coloniales ont fini

ainsi par inventer ce discours colonial comme un ensemble d'éléments langagiers homogène, non contradictoire, figé dans sa cohérence. Et alors certaines ruptures et césures deviennent irrémédiablement invisibles; il ne s'agit pas seulement d'accidents, mais bien de l'expression d'un autre « discours », qui n'apparaît qu'en suivant le mouvement même de construction et de transmission des archives. Dans le sens du grain.